

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 27 Mai 2016 – 19h

COMPTE-RENDU

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 avril 2016.
3. Projet d'aménagement de l'espace Robert.
4. Réserve Communale de Sécurité Civile.
5. Comité Communal des Feux de Forêt.
6. Adhésion à la bibliothèque des adhérents du Foyer Rural.
7. Approbation projet de toiture photovoltaïque (Ecole Charles Perrault).
8. Remobilisation de la cabine téléphonique située rue Gaston Baissette.
9. Propreté du village.
10. Stationnement camion à pizza.

Sous la présidence de Monsieur Joël RAYMOND,

Etaient présents : Mmes ANGELVIN Céline, BOULAND Corinne, DEURVEILHER Mickaëlle, GUILLERMET Cathy, MAVEL Catherine, RATHUILLE-MARTINEZ Isabelle, CALADOU Geneviève et GROS Emilie.

MM. BARBE Patrick, LOUCHE Christian MALAVIEILLE Serge, DE MONTLAUR George et PHILIPON Pierre.

Absent excusé et représenté : M. FABRI Stéphane

Procuration : M. FABRI Stéphane à Mme ANGELVIN Céline.

1. Approbation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 avril 2016.

Le procès-verbal de la séance du 5 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

3. Projet d'aménagement de l'espace Robert.

Monsieur le Maire rappelle que le « Domaine Robert » est un lieu de sociabilité et de mixité important pour la Commune de Montaud. Cet espace comprend en effet la garderie, la cantine, un parc avec jeu d'enfants, une résidence de logements sociaux ainsi qu'un espace associatif. Aujourd'hui se pose la question de son accessibilité et de sa pérennisation.

Le projet de réaménagement et de réhabilitation portera essentiellement sur :

- La remise aux normes de la « grange Robert » ;
- L'aménagement des espaces publics du Domaine ;

L'installation de sanitaires ;

Pour un montant approximatif de 90.000€ HT. Seront sollicitées l'enveloppe DETR 2016 ainsi qu'une subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental de l'Hérault.

Approuvé à l'unanimité.

#### **4. Réserve Communale de Sécurité Civile.**

La Réserve Communale de Sécurité Civile a été créée en Mars 2015. Elle joue un rôle prépondérant en cas d'accident ou de sinistre. Par ailleurs, la constitution d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) permet au bénévole de s'engager et d'appuyer l'action des services publics.

Il est rappelé que la RCSC joue un rôle de prévention et que sa vocation est de prévenir les risques et de mettre en sécurité les personnes en attendant l'action des professionnels (pompiers, police, gendarmerie, etc.)

Il s'agit aujourd'hui de la remettre à jour.

Il est proposé, en lien avec sa délégation d'adjointe au Maire de nommer Mme Isabelle Rathuille-Martinez comme Responsable de la RCSC de Montaud

Il sera nécessaire de procéder à la rédaction d'un arrêté afin d'identifier les noms des bénévoles de la réserve. Un formulaire d'acte d'engagement sera proposé aux bénévoles pour identifier les compétences, les connaissances et les savoir-faire auxquels la réserve pourra faire appel.

Approuvé à l'unanimité.

#### **5. Comité Communal des Feux de Forêt :**

L'arrêté municipal de 2011 concernant la désignation des personnes du CCFF de Montaud doit être réactualisé. Le C.C.F.F dispose d'un rôle opérationnel, sa mission consistant à agir sur le terrain afin de prévenir et combattre les feux de forêts. La R.C.S.C, en comparaison, agira davantage auprès des populations (information, soutien logistique et assistance en cas d'incendie ...).

Les membres bénévoles seront placés sous l'autorité de Monsieur le Maire. Les responsables seront Messieurs Pierre Philipon et Patrick Barbe. Il sera procédé à la rédaction d'un arrêté afin d'identifier les responsables mais également les bénévoles du Comité.

Approuvé à l'unanimité.

#### **6. Adhésion à la bibliothèque des adhérents du Foyer Rural**

La bibliothèque de Montaud est gérée de façon bénévole par un petit groupe de deux personnes. Depuis quelques années, nous remarquons une chute des adhésions, une baisse de sa fréquentation par probablement un manque d'attractivité de celle-ci,

Afin de redynamiser cet équipement public, sur demande du Conseil d'Administration du foyer rural, il est proposé au Conseil de valider le principe d'une adhésion collective du foyer rural à la bibliothèque, et ce moyennant une cotisation de 200€ par an. Cette adhésion permettra aux adhérents du foyer rural, quelle que soit leur activité, d'avoir accès à la bibliothèque.

Approuvé à l'unanimité.

#### **7. Approbation projet de toiture photovoltaïque (Ecole Charles Perrault)**

Monsieur le Maire rappelle l'attachement des élus à la lutte contre le réchauffement climatique et à la mise en œuvre locale de la stratégie nationale pour le développement durable et la transition énergétique. Par ailleurs, les bons résultats obtenus par la commune en matière de consommation d'énergie permettent de poursuivre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver un projet de toiture photovoltaïque sur la toiture de l'école de Montaud.

La réfection de l'isolation, alliée à l'installation photovoltaïque et à la chaudière bois déjà existante viendront conférer un caractère exemplaire à ce bâtiment.

La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux sera sollicitée afin de mener à bien ce projet.

Approuvé à l'unanimité.

#### **8. Remobilisation de la cabine téléphonique située rue Gaston Baissette**

Un appel à idée sera initié par la commune afin de donner une deuxième vie à cette cabine téléphonique.

#### **9. Propreté du village**

Des poubelles seront installées à proximité de chaque équipement public.

#### **10. Stationnement camion à pizza**

Monsieur Marsala, artisan pizzaiolo, stationnera, moyennant 40€ par mois, sur le parking de la salle communale tous les jours de 17h à 22h dans le cadre de son activité commerciale. Une convention d'occupation temporaire du domaine public sera rédigée.

La séance est levée à 20h.

